

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1997

Québec, le 12 septembre 1997

Monsieur Claude J. Chénier
Directeur des études
Collège Heritage
325, boul. Cité des Jeunes
Hull (Québec) J8Y 6T3

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 4 septembre 1997, les suites données par le Collège Heritage à l'évaluation du programme de DEC en *Techniques d'éducation en services de garde* (322.02). La Commission avait formulé deux recommandations au Collège. La première recommandation concernait le fait d'offrir le cours de premiers soins à l'extérieur du programme et d'en faire assumer les frais par les élèves. La seconde enjoignait le Collège de se doter d'un système de suivi du cheminement scolaire.

La Commission considère que le Collège a apporté un suivi adéquat à ces deux recommandations. Dans le premier cas, le cours de premiers soins est maintenant intégré au programme et il ne nécessite plus de contribution pécuniaire supplémentaire de la part des élèves. Dans le deuxième cas, le Collège a acquis un système de suivi du cheminement des élèves qu'il a implanté à l'automne 1996.

La Commission note, par ailleurs, que le Collège a donné suite à plusieurs suggestions et invitations qui lui avaient été adressées. Ainsi, la mise en place d'un comité de travail sur l'élaboration de l'épreuve synthèse devrait favoriser la concertation entre les différents départements concourant à la formation du programme; diverses mesures vont contribuer à étendre les liens entretenus avec le marché du travail dont, notamment, l'établissement d'un comité conseil; la traduction, en français, des outils de stage devrait aider à diversifier les lieux de stage; enfin, la création de comités de programmes devrait faciliter la gestion du programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer